



## GROUPE D'OPPOSITION

### « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

#### URBANISME : BETONISATION EN ZONE PAVILLONNAIRE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 préconise de réduire l'étalement urbain, incite à densifier les cœurs de ville et fixe un objectif de coefficient d'artificialisation nette des sols. La Municipalité actuelle a décidé de créer des logements sociaux en zone pavillonnaire (Lède de la Seuve, Stade Municipal de Cazaux, etc), à l'encontre d'une délibération du Conseil Municipal inventoriant les espaces naturels et barrière végétale à protéger et contraire aux dispositions de cette loi. Inquiétant pour l'avenir !

Après la vague des contraventions, les parkings vont sans doute devenir payants, conséquence de leur rareté... Plus de 700 nouveaux logements programmés à l'horizon des 4 ans avec bailleurs sociaux et opérateurs privés, sans compter d'autres projets qui d'ici la fin du mandat, verront le jour, (Lapin Blanc, Jolibois, Quincarneau, Ex caserne des pompiers, Clés de Cazaux), à minima, plus de 1 700 véhicules devront trouver des places de stationnement. La végétation va disparaître....

La révision du PLU lancée par la Mairie pour l'autorisation des projets de construction se déroule du 15 avril au 15 juillet prochain, chacun doit se mobiliser et consulter ce projet qui va impacter notre vie quotidienne. Réagissez et soyez vigilants !

#### LITTORAL : EROSION ET EVAPORATION

À l'embouchure du Bassin d'Arcachon, l'océan érode inexorablement nos côtes. Face à ce phénomène récurrent, il faut agir sur le terrain et partager avec les testeurs la connaissance, la culture des risques et les dangers liés à la submersion marine. Dans cette logique, la précédente municipalité travaillait depuis 2013 avec les services de l'Etat à l'élaboration d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière et avait obtenu des subventions pour la phase de mise en œuvre du plan d'actions.

Érosion Hélas, l'actuelle majorité a abandonné depuis 2 ans ce dossier environnemental crucial pour notre ville. Pourquoi ?

Évaporation des subventions allouées par l'État et l'Europe (1.8M€). Insouciance, incompétence ou inexpérience de notre gouvernance. On peut s'interroger ?

Ce choix de supprimer en recettes les crédits indispensables au financement d'actions anticipatrices et prioritaires pour la sauvegarde de notre littoral est assez déconcertant.

Seul le réensablement bisannuel des plages du Pyla à l'initiative du SIBA et financé par celui-ci, a eu lieu.

#### FINANCES : DEGRADATION DANS LE TEMPS

Les comptes 2021 bénéficient de la gestion passée et n'enregistrent pas encore les effets de la nouvelle politique de gestion.

Un résultat net de 10M€ dont un report de 9M€ de résultat des exercices passés. Une manne de 5M€ issue des transactions immobilières créant des ressources opportunes mais non pérennes.

De plus, les dépenses de gestion augmentent plus vite que les recettes, notamment les dépenses de personnel. Elles représentent dé-

sormais 63 % des dépenses de fonctionnement, une tendance alarmante, soit une augmentation de 1.7M€ équivalant à 1000 Smic bruts mensuels, conjuguée à des frais importants d'études et audits. Cette tendance va impacter à terme les comptes de la ville et réduire sa capacité à investir pour les projets utiles !  
Comptez sur nous, sur notre vigilance et notre action !

#### DOMINIQUE DUCASSE

pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»  
Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas et Thierry Maisonnave  
Contact : avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

## GROUPE D'OPPOSITION

### « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

M. Macron vient d'être réélu à la tête de l'État, est-il vraiment le défenseur de l'écologie qu'il prétend être ? Nombre de mesures sont attendues pour faire de la France une nation exemplaire dans ce domaine : renationaliser EDF pour des tarifs réglementés, obligation de rénovation des passoires thermiques ou doubler la part de fret ferroviaire dans le transport de marchandises, entre autres. Autant de mesures proposées par les écologistes que notre président devra concrétiser.

Plus localement nous sommes inquiets de l'absence de véritables projets environnementaux de fond dans le contrat de plan État-région ou dans le document d'objectifs du SCOT.

Sur La Teste nous souhaiterions une chaussée partagée rue du Port, alliée à un pôle d'échanges et une possibilité de rendre, au moins alternativement, piétonne cet axe structurant de la ville, à l'instar de l'avenue Gambetta à Arcachon. En outre, nous encourageons la signature de contrats avec des bailleurs sociaux, mais après consultation de l'opposition.

#### VALENTIN DEISS

pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,  
Alexandra Pamiès, Valentin Deiss

## GROUPE D'OPPOSITION

### « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Loi SRU et Écologie Sociale : Abattre des arbres pour du fric est un crime écologique. Abattre des arbres pour construire sa maison privée n'en est pas un. En y abritant notre famille, à minima, ayons conscience qu'en détruisant la nature nous avons une dette morale envers elle. Abattre des arbres pour y loger proche du centre nos concitoyens moins aisés que nous entraîne une dette morale bien inférieure car cela est juste. Et juste la Loi. Moins de vieilles voitures polluantes sur la route.

#### ALAIN CHATEAU

pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,  
Écologie-Social-Economie

*La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'article 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.*